

PARCOURS DE PRÉVENTION SANTÉ



Jean-Jacques MICHAUT

Né(e) le 08/10/1961

PEB2C022C2F

Valable jusqu'au : 07/06/2024

Objet : Parcours de Prévention Santé

Par la présente, la Fédération Française d'Athlétisme atteste que le participant a effectué le Parcours Prévention Santé conformément à sa réglementation.

Il est rappelé aux organisateurs de manifestations d'athlétisme que pour l'inscription à une manifestation sportive, le Parcours de Prévention Santé doit avoir été effectué par la personne qui demande son inscription dans les trois mois qui précèdent la date de la manifestation sportive concernée.

Fait à Paris, le 07/03/2024

La Fédération Française d'Athlétisme